

L'Éducation populaire

se vit dans un tissu associatif territorial

Les **associations de jeunesse et d'éducation populaire rassemblent des citoyen-ne-s de tous les âges, de tous les milieux sociaux**, que ce soit avec les colos, les foyers de jeunes travailleurs, les centres sociaux, les MJC, les festivals culturels, le scoutisme, les chantiers de jeunes bénévoles, les animateurs.trices, les centres de loisirs, les échanges internationaux, les fabriques du monde rural, les auberges de jeunesse, l'éducation à l'environnement, l'éducation critique aux médias, les activités artistiques, les pratiques sportives pour toutes et tous, les conseils d'enfants et de jeunes, les activités de découvertes scientifiques, les espaces et les processus de participation des jeunes, ...

Par leur nombre et la nature de leurs activités,
ces associations représentent une part importante de la vie et de l'économie associative.

70% de la population française a été au contact des activités de l'éducation populaire au cours de sa vie.

430 000 associations
6 millions de bénévoles
Plus de **470 000** salarié.e.s

SOMMAIRE

	Édito	3
	<i>Une société fracturée : l'urgence du vivre-ensemble</i>	3
	<i>Les territoires, terrains d'engagement et de solidarité</i>	4
	<i>Les Jeunesses, actrices de la cité</i>	5
	<i>Un appel à l'action collective</i>	7
	Développer la transversalité des politiques publiques POUR et AVEC les jeunes	8
	Développer une politique POUR l'éducation populaire	9
	Notes	10

CONSTRUIRE L'ADELPHITÉ, ÉDQUER, RÉSISTER

Une société fracturée : l'urgence du vivre-ensemble

La France traverse **une période de divisions croissantes**. Les débats se durcissent, les réponses se résument trop souvent à la violence, au rejet ou à l'exclusion.

Le compromis, essence même de la démocratie, cède la place à une logique de confrontation : « avec nous ou contre nous ».

Pourtant, c'est dans ces tensions que se joue l'avenir de notre société. Comment recréer du lien quand les écrans, médiatiques, numériques, ou idéologiques, dressent des barrières entre les personnes ?

75 %

des personnes ayant été
en contact avec
l'Éducation populaire
votent à toutes les
élections.

Face à la montée des idées des extrêmes droites, l'Éducation populaire est un rempart. Elle permet de comprendre la complexité du monde, la nécessité du **dialogue** et la force de la **solidarité**. Elle montre que la **fraternité** n'est pas un mot creux, mais une pratique quotidienne.

Les candidat.e-s aux municipales doivent s'engager clairement sur ce terrain :

Quelles politiques éducatives locales mettront-ils et elles en œuvre pour favoriser l'émancipation de toutes et tous ?

Comment comptent-ils et elles soutenir les acteur·rice·s de l'Éducation populaire, ces passeurs et passeuses de savoirs et de valeurs ?

Les territoires, terrains d'engagement et de solidarité

Si les fractures sont nationales, c'est au niveau local qu'elles peuvent être réparées. Les équipes municipales ont une responsabilité majeure : créer les conditions de la rencontre, de la coopération et de l'émancipation. Cela passe par la création de tiers-lieux, espaces hybrides où se croisent les générations, les cultures et les idées.

Ces lieux associatifs sont des incubateurs de citoyenneté active. Ils permettent de rompre les solitudes, de recréer du lien et d'inventer des réponses collectives aux défis culturels, éducatifs, sociaux et sociétaux.

49 % des personnes au contact de l'Éducation populaire sont engagés dans une association contre seulement 14% lorsqu'ils n'ont pas bénéficié des actions de l'Éducation populaire.

97% des personnes au contact de l'Éducation populaires ont vécu une ou plusieurs activités culturelles.

Les idées des extrêmes droites progressent en exploitant les peurs, les replis identitaires et les frustrations sociales. Leur réponse est toujours la même : désigner des boucs émissaires, diviser et opposer les habitant·e·s les un·e·s aux autres.

La solidarité ne se décrète pas, elle se vit. Elle se construit dans les projets concrets, dans les rencontres, dans les luttes communes pour plus de justice sociale et environnementale.

Les élections municipales sont un moment clé pour tracer cette voie. Les candidat·e·s doivent être interrogé·e·s sur leur vision du territoire : sera-t-il un espace de fragmentation ou de solidarité ?

Leurs programmes doivent intégrer des engagements clairs en faveur de l'Éducation, de la culture, de la santé mentale et des espaces de rencontre. Ils doivent aussi garantir que les associations, actrices essentielles du lien social, seront soutenues et écoutées.

Les Jeunesses, actrices de la cité

Souvent réduites au statut de spectatrices de la vie démocratique locale, **les jeunesses en sont pourtant des actrices à part entière.**

Reconnaître les jeunesses comme une force politique suppose d'aller au-delà de leur consultation symbolique.

Seul·e 1 jeune sur 2 a le sentiment que son avis compte.

Il s'agit de leur donner **une place dans la gouvernance municipale**, d'assurer que leurs propositions soient prises en compte et de renforcer la **redevabilité des institutions** à leur égard.

Des jeunesses engagées

- **28 % des 15-30 ans** sont des bénévoles réguliers, déclarant avoir donné bénévolement du temps au sein d'une association au moins une fois par mois.
- **40% des 15-30 ans** déclarent avoir signé une pétition, ou défendu une cause sur internet, un blog, ou un réseau social en 2025.
- **22 % des 15-30 ans** déclarent avoir participé à une manifestation, une grève ou occupé des lieux.

23% des 18-24 ans et 25 % des 25-29 ans inscrit·e·s sur les listes électorales en 2022 n'ont voté à aucun tour des élections présidentielles et législatives.

Leur engagement s'exprime dans les associations, les mobilisations citoyennes, les initiatives solidaires comme dans les formes plus informelles de participation.

Les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire jouent à ce titre un rôle central : ils organisent la parole des jeunes et leur offrent des espaces d'émancipation et de pouvoir d'agir.

C'est à ce prix que la confiance pourra être restaurée et que les jeunes électrices et électeurs trouveront davantage de sens à leur participation et à la démocratie.

Municipales 2026

Mais la participation ne peut se construire sans **conditions d'existence dignes**. Les **politiques locales** d'accès au logement, à l'emploi, à la santé, à la mobilité, à la culture, etc., constituent le socle de l'émancipation.

Les municipalités doivent agir sur ces leviers pour permettre à chaque jeune de vivre et de construire son avenir dans la cité.

Donner toute leur place aux jeunes dans les municipalités, c'est reconnaître leur capacité à transformer la société et assumer **la responsabilité collective de créer les conditions** qui rendent cette transformation possible.

La santé mentale de toutes et tous, et particulièrement de la jeunesse, enjeu central de notre époque, ne peut être abordée sans **une approche de proximité**.

“
La santé mentale des jeunes de 5 à 25 ans se dégrade depuis plusieurs années de façon préoccupante et persistante. Alors que 75 % des troubles psychiques se développent avant 25 ans, il est crucial d'identifier et de mieux répondre à cette problématique chez les plus jeunes pour mettre en place une véritable démarche de prévention et proposer un accompagnement adapté.

Extrait de l'Avis "Santé mentale et bien-être des enfants et des jeunes : un enjeu de société", adopté au CESE, 2025

”

Les municipalités doivent être en première ligne pour accompagner les habitant·e·s, en partenariat avec les associations et les professionnel·le·s de santé. **L'objectif est de sortir de la logique de l'urgence** pour construire **une politique publique préventive, inclusive et accessible** à toutes et tous.

Un appel à l'action collective

Le Cnajep lance un appel aux candidat·e·s, aux habitant·e·s et aux associations : **les municipales** ne sont pas qu'un scrutin, elles **sont une opportunité de réinventer la démocratie locale**.

Faisons de **nos territoires** des laboratoires de la fraternité, des espaces où l'on apprend à **vivre ensemble**, où l'on expérimente la **solidarité** et où l'on **résiste aux logiques de division**.

Nous n'avons pas besoin de tout réinventer, les solutions existent, portées par des milliers d'acteur·rice·s sur le terrain. À nous de les amplifier, de les défendre et de les incarner.

La campagne municipale qui s'ouvre doit être celle de l'espoir, de l'audace et de l'engagement. Car c'est dans les villes, dans les campagnes, dans les quartiers, dans les lieux de vie, que se joue l'avenir de notre société. Et c'est ensemble que nous le construisons.

Pourquoi les AJEP doivent être soutenues ?

Les AJEP répondent aux besoins individuels et collectifs

Les structures d'éducation populaire se consacrent à l'émancipation citoyenne et l'éducation pour toutes et tous, sans objectif de profit.

Les AJEP mettent en place des actions accessibles à toutes et tous

Avec des tarifs modulés, des initiatives gratuites dans les quartiers prioritaires ou encore des dispositifs pour les publics éloignés.

L'Éducation populaire, actrice de l'économie

1% du PIB français

2% de l'emploi en France

avec une répartition

homogène sur l'ensemble

des territoires

Représente 2 fois

l'agriculture et 6 fois le secteur pharmaceutique

Nos sources :

État d'esprit et engagement des jeunes en 2025, Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse

Étude d'impact, L'Éducation populaire en France, Hexopée, juin 2025

Développer la transversalité des politiques publiques POUR et AVEC les jeunes

RENFORCER LA PARTICIPATION ÉLECTORALE DES JEUNES

L'abstention a marqué les dernières élections municipales, reflet d'une défiance croissante des jeunes vis-à-vis de l'utilité du vote et de la capacité des institutions à répondre à leurs préoccupations. **Les municipalités doivent créer les conditions qui rendent cette participation accessible** à toutes les jeunes, en développant la formation des jeunes à la démocratie et en veillant à réduire les obstacles sociaux, économiques et territoriaux à leur participation

INTÉGRER LES JEUNES DANS LA GOUVERNANCE LOCALE

La présence des jeunes dans les espaces de gouvernance municipale constitue **une condition essentielle à la légitimité des politiques locales**. Il s'agit d'assurer dans chaque espace de concertation et de décision la participation des jeunes à l'élaboration des politiques publiques.

SOUTENIR LA DIVERSITÉ DE FORMES D'ENGAGEMENT

L'engagement des jeunes prend des formes variées : associations de jeunesse et d'éducation populaire, animation volontaire, les Conseils d'enfants et de jeunes, Juniors Associations, associations temporaires d'enfants, conseils de vie lycéenne, service civique, mais aussi collectifs, initiatives solidaires ou mobilisations citoyennes. Les municipalités doivent reconnaître cette diversité et lui apporter un soutien adapté, car toutes contribuent à la vitalité démocratique et à l'innovation sociale.

ARTICULER ET COORDONNER LES POLITIQUES ENTRE LES COLLECTIVITÉS ET L'ÉTAT

Les politiques publiques en faveur des jeunes menées par l'État, les régions, les départements, les communes et les collectivités à statut particulier peuvent faire l'objet d'un débat au sein de la conférence territoriale de l'action publique mentionnée à l'article L. 1111-9-1. Ce débat porte notamment sur l'articulation et la coordination de ces politiques entre les différents niveaux de collectivités et l'État.

FAIRE DES MUNICIPALITÉS DES ACTRICES DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ DES JEUNESSES

Les jeunes sont en première ligne face aux enjeux de société majeurs : urgence écologique, santé mentale, inclusivité, lutte contre les discriminations, etc. **Les municipalités doivent se saisir de ces questions** afin que **les politiques locales intègrent pleinement leurs réalités et leurs attentes**.

ASSURER LES CONDITIONS DE VIE COMME PRÉREQUIS À L'ÉMANCIPATION

Garantir un accès effectif au logement, à l'emploi, à la santé, notamment la santé mentale, à la mobilité, à la culture et aux loisirs constitue le socle de toute politique de jeunesse. **Ces conditions sont un préalable à l'émancipation** mais aussi à l'engagement citoyen : elles permettent aux jeunes de vivre dignement et de participer pleinement à la vie de la cité.

Développer une politique POUR l'éducation populaire

**CO-CONSTRUIRE AVEC LES AJEP**

Impliquer les associations de jeunesse et d'éducation populaire (AJEP) dans l'élaboration des politiques publiques, notamment au sein des espaces de concertation institués, afin d'assurer que ces politiques répondent aux besoins de l'ensemble des citoyen·ne·s.

**DÉVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LES AJEP**

Établir et développer des conventions de partenariat pluriannuelles avec les AJEP qui garantissent leur indépendance d'interpellation.

**NOMMER UN·E ÉLU·E À L'ÉDUCATION POPULAIRE****EXPÉRIMENTER AVEC LES AJEP DES BUDGETS PARTICIPATIFS**

Expérimenter avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire des **budgets participatifs** construits avec les habitant·e·s.

**SE PROPOSER EN CHEF·F·E DE FILE DE LA COMPÉTENCE ÉDUCATION POPULAIRE**

Se proposer en **chef·fe de file de la compétence Éducation populaire** en mobilisant sur son territoire les autres acteurs publics : État, conseil départemental, Caisse d'allocations familiales, conseil régional, ...

Une compétence Educ'pop' à renforcer

La loi Notre du 7 août 2015 stipule que :

" Les compétences en matière de culture, de sport, de tourisme, de promotion des langues régionales et d'éducation populaire sont partagées entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier."

**ENCOURAGER LE DÉBAT CITOYEN**

Encourager le débat citoyen avec la société civile organisée et les citoyen·ne·s tout au long de son mandat.

**FAVORISER LES LIEUX D'ÉDUCATION POPULAIRE**

Favoriser les lieux d'Éducation populaire pour que les citoyen·ne·s et notamment les enfants et les jeunes **construisent ensemble leur territoire**. Investir dans des équipements et des infrastructures.

Municipales 2026

Notes

[illegible]

Municipales 2026

Publication : novembre 2025

Municipales 2026



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire, qui rassemblent près 100 000 associations locales, mobilisent plus de 500 000 jeunes engagés dans des projets et concernent plus de 10 millions de personnes.

Le Cnajep participe également à l'animation territoriale à travers un réseau de comités régionaux (les Crajep) implantés sur l'ensemble du territoire. Membre fondateur du Forum européen de la Jeunesse, le Cnajep, en tant que Conseil national de Jeunesse, est également particulièrement impliqué sur les questions de citoyenneté et de politiques de jeunesse au niveau européen.



- Crajep Centre-Val de Loire
- Crajep Bretagne
- Crajep Auvergne Rhône Alpes
- Crajep Bourgogne Franche-Comté
- Crajep Grand Est
- Crajep Alsace
- Crajep Hauts-de-France
- Crajep Normandie
- Crajep Ile-de-France
- Crajep Nouvelle-Aquitaine
- Crajep Pays de la Loire
- Crajep Occitanie
- Crajep Polynésie
- Crajep Réunion
- Crajep Guadeloupe

Pour plus d'informations : www.cnaiejep.asso.fr